

PARCOURS D'ADRESSAGE D'UN ENFANT À RISQUE DE TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT



INQUIÉTUDES DES PARENTS/ PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE/ÉCOLE

CONSULTATION MÉDICALE

(médecin scolaire, médecin généraliste, pédiatre, PMI)

1ÈRE
LIGNE

1

Réalisation d'une anamnèse :

- Facteurs de risques
- Observer les signes d'alerte
- Ecarter une problématique sensorielle et questionner l'hygiène de vie (sommeil, alimentation, stimulations adaptées, écrans)
- Orienter vers intervention précoce et/ou consultation spécialisée
- Conseils et prévention sur l'hygiène de vie



BILANS ET SUIVIS TRANSDISCIPLINAIRE

2ÈME
LIGNE

2

- Bilan sensoriel à proposer en premier
- ORL
- Ophtalmologue
- Orthoptiste

- Expertises paramédicales et psychologiques :
- Orthophoniste
- Masseur-kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Psychomotricien
- Psychologue
- etc.

- Expertises médicales :
- Neuropédiatre
- Neurologue
- Généticien
- Pédopsychiatre



STRUCTURES DE COORDINATION DE SOINS

2ÈME
LIGNE

2

PCO :

Formulaire: Demande de Parcours PCO 67
+
Remplissage du formulaire suivant :
"Détection des signes d'un développement inhabituel chez les enfants de moins de 7 ans"

Centres pluridisciplinaires :

CAMSP, CMP, CMPP, EPDA, ESP etc.

3ÈME
LIGNE

3

Centres experts pour diagnostic complexe

DITAP, CRA, CRTLA ...

Le médecin traitant est référent du dossier du patient peu importe le niveau de prise en charge et participe au dossier MDPH.